

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2022

MESURES D'URGENCE RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL
EN VUE DU PLEIN EMPLOI - (N° 219)

AMENDEMENT

N ° AS193

présenté par

Mme Dupont, Mme Clapot, M. Da Silva, M. Marion, Mme Errante, M. Travert, M. Croizier,
M. Fait, M. Martineau, M. Sorre, Mme Pompili, M. Valence, M. Rudigoz, M. Zulesi, Mme Rilhac,
M. Izard, M. Giraud, Mme Spillebout, M. Bordat, Mme Jacqueline Maquet, Mme Saint-Paul,
Mme Janvier, M. Rodwell, Mme Colboc, M. Le Gendre, M. Blanchet, M. Brosse, M. Daubié et
Mme Tiegna

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.